

EGHIN, v. de la Turquie d'Asie; pach. et à 60 l. E. de Sivas, près de l'Euphrate.

ÉGINE (golfe d') ou d'Athènes, roy. de Grèce, entre la Livadie et la Morée. — *Autre*, île de l'Archipel, dans le golfe de même nom; sol aride et inégal; vins estimés, pêche productive. — *Autre*, v. du sandjak de Négrepont, 7 l. S. d'Athènes.

ÉGLANTIER (l'), vg. de Fr., dép. de l'Oise; arr., 5 l. N. de Clermont, cant. de Maignelay, poste de Saint-Just. 430 h.

ÉGLÉNY-VALLÉE-D'AILLANT, vg. de Fr., dép. de l'Yonne; arr., 4 l. O. d'Auxerre, cant. et poste de Toucy. 470 h.

EGLETONS, v. de Fr., dép. de la Corrèze; arr., 7 l. E. de Tulle, chef-l. de cant., bureau de poste; commerce de grains. 1,100 h.

ÉGLIGNY, vg. de Fr., dép. de Seine-et-Marne; arr., 6 l. S.-O. de Provins, cant. et poste de Donnemarie. 310 h.

EGLINGEN, vg. de Fr., dép. du H.-Rhin; arr., cant., 2 l. N.-O. et poste d'Altkirch. 270 h.

EGLSAU, v. de Suisse; cant. et à 5 l. N. de Zurich, sur la rive gauche du Rhin. 1,700 h.

ÉGLISE (Etats de l'), partie de l'Italie comprise entre les 41° et 45° de lat. N. et 8° et 10° de long. E. limités au N. par le roy. Lombard-Vénitien, à l'E. par l'Adriatique, au S.-E. par le roy. de Naples, au S. et à l'O. par la Méditerranée, et à l'O. par le duché de Toscane; superficie, 2,240 l. c. Cet Etat est arrosé par le Tibre, la Chiava, la Paglia, le Topio, le Chiascio, la Neva, le Teverone, la Marta, la Fiora, le Pô, l'Aurone, le Savio, la Marecchia, le Métauro, l'Esino, le Musone, la Potenza, le Chienti et le Tronto; les deux lacs les plus considérables sont le Trazimène et le Bolsena. Il est traversé du N.-O. au S.-E. par la chaîne des Apennins, qui jettent vers l'O. plusieurs ramifications et forment d'étroites vallées; les plaines basses et humides sont divisées par des canaux d'irrigation. Le climat est tempéré, le sol fertile, mais l'agriculture peu avancée est loin d'en tirer parti; les productions les plus abondantes sont celles du blé, de l'orge et du maïs; on cultive encore le riz, le safran, un peu de coton, de la soude, de l'anis; les oliviers sont nombreux; plusieurs cantons donnent de bons vins; l'orange, le citronnier, le grenadier, le figuier, l'amanier, le pistachier, sont communs; de grandes forêts offrent la noix de galle et le liège. Parmi les animaux on doit citer les chevaux, les mules, les ânes, les bestiaux, chèvres, pores; la pêche n'est pas aussi productive que paraît l'annoncer le grand développement des côtes; abeilles nombreuses. Le règne minéral est peu riche dans cette contrée; on exploite de l'alun, du soufre, du sel gemme, du salpêtre, du cristal, des grenats, du marbre, de la pouzzolane et de la houille. Les articles principaux de l'industrie sont; la filature de la soie, du lin et du chanvre, le crêpe, le drap, les parfums, le cuir, qui, avec les productions du sol, entretiennent un commerce d'exportation assez considérable; l'importation consiste en huile, droguerie, épicerie, viandes salées. Les Etats de l'Eglise sont divisés en 18 prov., qui portent le nom de leur chef-l. : Ancône, Ascoli, Bénévent, Bologne, Camerino, Civita-Vecchia, Fermo, Ferrare, Forlì, Frosinone, Macerata, Pérouse, Ravenne, Riéti, Rome, Spolète, Urbino et Pesaro et Viterbe. 2,460,000 h. — **E.-aux-Bois** (l'), vg. de Fr., dép. de la Lozère; arr., 10 l. N. de Tulle, cant. de Treignac, poste d'Uzerche. 330 h. — **E.-Neuve-d'Entraignes**, Puy-de-Dôme; arr., 8 l. S.-O. d'Issoire, cant. et poste de Besse. 1,800 h. — **E.-Neuve-d'Issac**, Dordogne; arr., 5 l. N. de Bergerac, cant. de Villembard, poste de Mucidan. 520 h. — **E.-Neuve-des-Liards**, Puy-de-Dôme; arr., 4 l. E. et poste d'Issoire, cant. de Sauxillanges. 380 h. — **E.-Neuve-près-Billone**, Puy-de-Dôme; arr., 7 l. E. de Clermont-Ferrand, cant. et poste de Billone. 1,500 h. — **E.-d'Argenteuil** (les), Charente-Infer.; arr., cant., 1 l. N.-E. et poste de S.-Jean d'Angely. 595 h.

EGNISOLLES, vg. de Fr., dép. du Puy-de-Dôme; arr., 3 l. S.-E. et poste d'Ambert, cant. de Viveroles. 1,000 h.

ÉGLISOTTES (les), vg. de Fr., dép. de la Gironde; arr., 3 l. N. de Libourne, cant. et poste de Coutras. 600 h.

ÉGLOSHAYLE, paroisse d'Angleterre, comté de Cornwall. 1,200 h.

ÉGLY, vg. de Fr., dép. de Seine-et-Oise; arr., 6 l. O. de Corbeil, cant. et poste d'Arpajon. 430 h.

EGMOND-AAN-ZEE, vg. du roy. de Hollande, prov. de Hollande sept., 2 l. O. d'Alkmaar, sur la mer du Nord; pêche de merlans. 1,200 h.

EGMONT, port de la côte sept. de l'île Falkland, archip. des Malouines; on y trouve une multitude d'oiseaux aquatiques.

EGNACH, vg. de Suisse, cant. de Thurgovie, 1/2 l. O. d'Arbon; commerce de fruits. 2,100 h.

EGREMONT, v. d'Angleterre, comté de Cumberland, 2 l. S. de Whitehaven; commerce de grains et fourrages. 1,800 h. — *Autre*, comm. des Etats-Unis, Etat de Massachusetts, 5 l. 1/2 S.-O. de Lanox. 900 h.

ÉGREVE (S.), vg. de Fr., dép. de l'Isère; arr., cant., 1 l. N. et poste de Grenoble. 660 h.

EGREVILLE, bourg de Fr., dép. de Seine-et-Marne; arr., 8 l. S.-E. de Fontainebleau, cant. de Lorèze, bur. de poste. 1,400 h.

EGRIBOUDJAK, v. de la Turquie d'Europe, Romélie; sandjak, 24 l. S.-E. de Monastir.

ÉGRISSELLES-LE-BOCAGE, vg. de Fr., dép. de l'Yonne; arr., cant., 3 l. S.-O. et postes de Sens. 870 h.

EGRY, vg. de Fr., dép. du Loiret; arr., 4 l. E. de Pithivier, cant. de Beaume, poste de Bayné. 660 h.

EGUELSHARDT, vg. de Fr., dép. de la Moselle; arr., 7 l. E. de Sarguemines, cant. et poste de Bitch. 620 h.

ÉGUENIGUE, vg. de Fr., dép. du H.-Rhin; arr., 1 l. 1/2 N.-E. et poste de Belfort, cant. de Fontaine. 230 h.

ÉGUILLE (l'), vg. de Fr., dép. de la Charente-Infer., 4 l. S. de Marenne, cant. de Royan, poste de Saujon. 415 h.

ÉGUILLER (le), bourg de Fr., dép. des Bouch.-du-Rhône; arr., cant., 1 l. N.-O. et poste d'Aix; distillerie d'eau-de-vie. 2,430 h.

ÉGUILLY, vg. de Fr., dép. de l'Aube; arr., 2 l. E. et poste de Bar-sur-Seine, cant. d'Essoyes. 350 h. — *Autre*, Côte-d'Or; arr., 8 l. N.-O. de Beaune, cant. de Pouilly, poste de Vitteaux. 200 h.

ÉGUISHHEIM, pet. v. de Fr., dép. du H.-Rhin; arr., 1 l. S.-O. et poste de Colmar, cant. de Wintzenheim. 1,890 h.

ÉGUZON, vg. de Fr., dép. de l'Indre, chef-l. de cant.; arr., 7 l. O. de la Châtre, poste d'Argenton-sur-Creuse. 1,120 h.

ÉGYPTE, contrée de la partie N.-E. de l'Afrique, entre les 23° et 31° de lat. N. et 25° et 33° de long. E.; sa superficie est de 20,000 l. c. Elle est bornée au N. par la Méditerranée, à l'O. par le désert de Sahara, au S. par la Nubie, et à l'E. par la mer Rouge; le Nil la traverse du S. au N.; depuis Assouan jusqu'au Delta formé par son embouch. Ce fleuve coule dans un lit étroit, resserré entre deux chaînes de montagnes; celle de l'E., nommée monts Arabiques, est la plus élevée; ses points culminans sont le Djebel-el-Mokattam, dans la basse Egypte, près du Caire, et le mont Pasana ou Bisanites près de la frontière de la Nubie. La chaîne de l'O. se nomme Libyque; une autre chaîne court parallèlement à la mer Rouge. Les pluies périodiques qui tombent dans la zone torride, enflent les eaux du Nil, et en occasionnent des débordemens considérables qui déposent un limon fécondant. L'Egypte ne présente à l'E. et à l'O. que des déserts sablonneux et arides; la stérilité de la partie occidentale est néanmoins interrompue par la grande oasis ou El-Ouah, la petite oasis, l'oasis Dakhel et celle de Jarafré. Le Delta formé par l'embouch. du Nil est coupé par de nombreux canaux et offre une végétation vigoureuse et brillante, des bouquets élégans de dattiers, de palmiers et d'orangers qui exhalent un parfum exquis; mais ce qui rend ce pays intéressant, ce sont les nombreuses et gigantesques ruines dont il est couvert, les pyramides, les obélisques, les palais, les colosses, les tombeaux, etc. Aucune matière minérale n'est exportée d'Egypte, on connaît cependant du cuivre et du fer aux environs de Syout; la Haute-Egypte offre de beaux granits et du porphyre; la vallée de Natron donne en abondance la substance qui porte son nom.